

CHEF DE PROJET (H/F) "PETITES VILLES DE DEMAIN"



Synthèse de l'offre

Employeur :	MAIRIE DE SAINT-JEOIRE-EN-FAUCIGNY 156 rue du faucigny - BP 18 74490SAINT-JEOIRE
Grade :	Attaché
Référence :	O074210300255397
Date de dépôt de l'offre :	22/03/2021
Type d'emploi :	Contrat de projet
Durée de la mission :	24 mois
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. 3 alinéa II loi 84-53)
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes	1
Poste à pourvoir le :	01/07/2021
Date limite de candidature	25/04/2021
Service d'affectation :	administratif

Lieu de travail :

Lieu de travail	156 rue du faucigny - BP 18 74490 SAINT-JEOIRE et VIUZ-EN-SALLAZ
-----------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Attaché Attaché principal Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1ère classe Ingénieur Ingénieur principal Technicien Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 1ère classe
Famille de métier :	Habitat et politique de la ville > Politique de la ville

Métier(s) : Chef ou cheffe de projet développement territorial

Descriptif de l'emploi :

Tout au long du programme Petites villes de demain, le chef de projet est le chef d'orchestre du projet de revitalisation par le pilotage et l'animation du projet territorial. Il coordonne la conception ou l'actualisation du projet de territoire, définit la programmation et coordonne les actions et opérations de revitalisation dans la/les Petites villes de demain dont il est le chef de projet. Il appuie et conseille les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le projet. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Il bénéficie d'un réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences. Le chef de projet sera sous l'autorité hiérarchique des DGS des communes de Viuz-en-Sallaz et de Saint-Jeoire. Il travaillera de manière transversale avec l'ensemble des services municipaux des 2 entités et intercommunales de la CC4R ainsi qu'avec les partenaires institutionnels concernés. Les élus référents seront MM les Maires de Viuz-en-Sallaz et de Saint-Jeoire. Il sera notamment en lien avec le chargé de mission Plan de Relance placé auprès de l'intercommunalité.

Profil demandé :

Profil recherché :

- Formation supérieure dans le domaine des politiques publiques d'aménagement, d'habitat, de développement local,
- Bonnes connaissances juridiques et réglementaires (code général des collectivités territoriales, code de la construction et de l'habitat, code de l'urbanisme, code de l'environnement, règles en matière de marchés publics),
- Compétences avérées dans la conduite et la gestion de projet,
- Compétences en technique d'animation et de communication,
- Expérience professionnelle souhaitée sur des fonctions similaires de chef de projet (notamment renouvellement urbain, habitat, commerce),
- Capacité de management pour animer et mobiliser les différents acteurs et partenaires,
- Qualités relationnelles et aptitudes pour le travail en équipe,
- Qualités rédactionnelles, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, organisation, respect de la hiérarchie,
- Capacités d'innovation, adaptabilité, polyvalence,
- Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités locales,
- Permis B indispensable.

Mission :

Missions du chef de projet Petites villes de demain

1) Participer à la conception du projet de territoire et définir en définir sa programmation :

- Recenser les documents stratégies territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
- En lien étroit avec le maire ou l'élu référent, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;

2) Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :

- Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la ville.
 - Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale ;
 - Gérer des marchés publics pour le choix des prestataires ;
 - Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions
- Assurer le suivi, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations.

3) Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :

- Coordonner et, le cas échéant, encadrer l'équipe-projet ;
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et

des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;

- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;

- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

4) Contribuer à la mise en réseau nationale et locale ;

- Participer aux rencontres et échanges

- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

Contact et informations complémentaires :

Conditions de travail : - Contractuel selon les modalités statutaires du contrat de projet (2 ans avec possibilité de renouvellement selon l'évolution des missions et projets dédiés), - Rémunération selon la grille indiciaire du cadre d'emploi des attachés ou des ingénieurs (catégorie A) ou des rédacteurs ou techniciens (catégorie B), prime de fin d'année proratisée, - Rythme de travail : temps complet (35H) avec amplitude variable selon les réunions (le soir en semaine notamment), missions réparties de manière égale sur les 2 collectivités, - Déplacement sur le territoire et dans la région, - Date de démarrage de la mission : le 1er juillet 2021. Les candidatures sont à adresser à : MAIRIE DE SAINT-JEOIRE 156 rue du Faucigny BP 18 74490 SAINT-JEOIRE Envoyer une lettre de motivation manuscrite avec CV à l'attention de Monsieur le Maire. Informations auprès du service ressources humaines : ressources-humaines@saint-jeoire.fr Jury de recrutement : semaine 19 ou 20 La procédure mise en œuvre pour pouvoir les emplois permanents de la commune de Saint-Jeoire est consultable sur www.saint-jeoire.fr

Téléphone collectivité :

04 50 35 80 05

Adresse e-mail :

ressources-humaines@saint-jeoire.fr

Lien de publication :

www.saint-jeoire.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.